

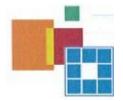
Juin 2016



- 1) Le mot du Maire
- 2) Les informations municipales
- 3) Les informations intercommunales
- 4) Les informations diverses
- 5) Les associations







Bastides Lot-et-Garonne

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

n ce début d'été 2016, que nous pouvons souhaiter agréablement chaud et ensoleillé, je voudrais vous rappeler les trois principaux rendez-vous festifs pour notre commune :

- ⇒ Les Fêtes de la Madeleine se dérouleront comme de tradition du 22 au 25 juillet,
- ⇒ La venue de nos amis de Balgau avec lesquels nous célèbrerons le 30^{ème} anniversaire de notre jumelage. Le repas du dimanche, servi sous les cornières, après la cérémonie de jumelage du 24 juillet, est ouvert à tous, sur réservation.
- ⇒ Enfin, je n'oublierai pas de vous inviter à assister ou à participer à la nouvelle animation du village proposée par la troupe Calida Costa pour le week-end du 20 et 21 août.

Je terminerai en vous donnant des nouvelles de l'avancement de notre projet municipal d'extension et de réhabilitation de la mairie (mise en accessibilité et bâtiment écoresponsable).

Pour ceux qui ont assisté à la cérémonie des vœux 2016, le plan de financement mettait en évidence les demandes de subventions réalisées auprès de l'État (DETR), du Conseil Départemental et de l'Agglomération d'Agen.

L'État a baissé son aide de 19 000 € (sur 95 000 € prévus initialement) et le Conseil Départemental s'est totalement désengagé (suppression de l'aide de 82 000 €).

Par conséquent, nous sommes dans l'obligation de reporter l'aménagement à une date ultérieure.

Le Maire, Jean-Jacques PLO

[ISSN2270-3217]

« L'accès à TOUT pour TOUS » : Caudecoste y travaille sérieusement



Au moins 1 personne sur 4 est concernée, et nous le serons TOUS dans notre vie!

Pour les personnes handicapées OUI, mais PAS SEULEMENT!

« L'accès à TOUT pour TOUS », c'est le slogan relayé par cette loi de 2005 au titre prometteur : la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Initialement énoncé pour faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la vie publique, ce texte prévoit notamment la mise en accessibilité des bâtiments administratifs, sportifs, des salles des fêtes, des églises, des cimetières etc...

Rendre accessible, c'est faciliter la circulation des personnes, qu'elles aient des *problèmes à* se mouvoir, à entendre, à comprendre, à mémoriser ou à voir. Ces problèmes, nous les avons tous rencontrés un jour (par exemple lorsque, enfants, nous gravissions ces marches qui menaient à l'école et nous semblaient si hautes ; quand nous sommes encombrés, chargés de sacs de courses, circulons en déambulateur ou, quand accidentés, nous marchons avec des béquilles). Nous sommes donc tous, à un moment ou un autre de notre vie, des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Un village accessible, c'est donc un lieu de vie adapté à tout un chacun.















Par où commencer?

Selon les récents textes règlementaires parus, les bâtiments et installations ouverts au public de la commune de Caudecoste devront être accessibles avant fin 2022. *Nous avons donc 6 ans devant* nous pour adapter notre patrimoine, étaler les travaux et les dépenses.

C'est pourquoi l'équipe municipale a diagnostiqué les équipements concernés, repéré les travaux à mettre en œuvre et mis en place une programmation réaliste.

Le Conseil municipal s'engage sur la planification suivante (en prenant en compte les enjeux budgétaires, les impératifs techniques, les projets, les contraintes du prochain mandat etc.) :



2017 : Club house et court de tennis, club house de la société de chasse,

2018 : Maison des Consuls et salle des festivités,

2019 : Bibliothèque, club house de rugby, foyer Beaujardin, groupe scolaire, salle des associations,

2020 : Eglise,

2021 : Agence postale et mairie,

2022 : Ancien presbytère et cimetière.

- Les aménagements et travaux aboutiront notamment à :
- ⇒ l'effacement de nombreuses marches et autres ressauts superflus et dangereux,
- ⇒ l'élargissement de certains couloirs et portes,
- ⇒ l'adaptation des WC mis à disposition du public (plus spacieux, munis de barres d'appui etc.),
- ⇒ le renforcement de l'éclairement de certaines zones éclairées,
- \Rightarrow etc.

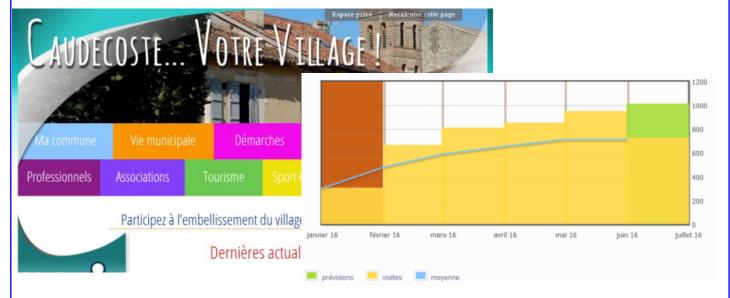
PRENEZ NOTE:

Si vous souhaitez en savoir plus, une permanence sera tenue par M. Didier BALDY les 04 et 07 juillet 2016 de 14 h à 17 h à la mairie.

www.caudecoste.fr - Bientôt 1 000 visites par mois

Entré en fonction en janvier 2016, le site internet <u>www.caudecoste.fr</u> a un nombre de visites toujours croissant comme le montre le graphique ci-contre et nous espérons passer les 1 000 visites mensuelles très bientôt. Quelques pages peuvent encore être étoffées notamment pour ce qui est des associations. La vie d'un site internet dépend beaucoup du nombre d'actualités et des articles qui sont renouvelés. Pour cela, nous comptons sur les associations et acteurs économiques pour nous communiquer les affiches et articles sur toutes les manifestations à venir. Aussi, nous pourrons les faire paraître et informer nos concitoyens ainsi que toutes les personnes désireuses de connaître notre belle bastide.

La rédaction.



Comité de jumelage—réception des Balgauviens du 21 au 26 juillet 2016

Dans le cadre du jumelage avec Balgau, 31 familles Caudecostoises vont recevoir 63 Alsaciens du 21 au 26 juillet 2016.

Pendant les fêtes de la Madeleine, nous fêterons le <u>30^{ième} anniversaire du jumelage</u> le dimanche 24 juillet. Tous les Caudecostois sont invités à cette cérémonie.

Programme de la journée :

- ⇒ 11h30 Messe en l'église Ste Marie Madeleine avec la participation des chorales de Dunes et Balgau,
- ⇒ 12h30 Renouvellement du serment de jumelage. Discours et échange de cadeaux,
- ⇒ 14h00 Repas sous les cornières ouvert à tous animé par Jérôme Chaumet et Calida Costa Escrime.

Les personnes qui désirent participer au repas, doivent se faire inscrire à la mairie avant le **15 Juillet**. Le prix du repas est de 25€.

Une épareuse pour le service technique municipal

Vous l'avez peut-être vue à l'œuvre. Notre commune a fait l'acquisition d'une épareuse choisie avec les conseils avertis de l'entreprise Popek. Elle permettra aux services municipaux d'effectuer un travail qui jusqu'alors était externalisé; nettoyage et entretien des **chemins ruraux** mais aussi de talus et autres espaces qui étaient fauchés avec des outils manuels dans des postures parfois périlleuses et même dangereuses.

Cet appareil dont le coût est de 8 100 € HT sera amorti sur les 4 années à venir au regard des factures de 2 500 € HT annuelles demandées par des entreprises externes au village.

Pour autant, le travail effectué sera évidemment réalisé dans le cadre des dispositions légales (périodes



de fauche, respect des zones et largeur, nombre de passages) fixées par le code rural et pour le respect de la faune et de la flore.

Bien sûr, la réalisation de ces travaux par nos services n'exonère en rien les riverains de leurs obligations d'entretien des talus et fossés, de maintien de la libre circulation des eaux de ruissellement (curage suite aux éboulements de talus, débouchage des ponts des entrées charretières, etc.).

Il faut noter que les voies communales sont elles, à la charge des services de l'Agglomération d'Agen. Nous ne réaliserons pas d'intervention sur ces dernières.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES



LE CONTRÔLE DU BON ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

autorisé par votre permis de construire (ou déclaration de travaux...)

Pour une sécurité juridique de votre construction et le respect des règles d'urbanisme.

Le contrôle sera assuré par la police de l'urbanisme, service nouvellement créé à l'Agglomération d'Agen. Cette nouvelle mission réalisée à la demande des communes membres, sera effectuée sous l'autorité du Maire de votre commune. Ce contrôle est obligatoire ou facultatif selon la nature des travaux réalisés et les contraintes règlementaires. Dans tous les cas vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en mairie :



- D.O.C: Déclaration d'Ouverture de Chantier
- D.A.A.C.T: Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux

Quelques conseils:

N'hésitez pas à faire constater par le service de la police de l'urbanisme, la régularité des travaux en cours, principalement lors de l'étape sensible qu'est l'implantation des constructions.

Déposez dès que possible en mairie la D.A.A.C.T (point de départ des délais pour agir, de certaines actions contentieuses).

Police de l'urbanisme - Agglomération d'Agen Mr Eric Preleur (05 53 69 21 80)

INFORMATIONS DIVERSES

Voulez-vous accueillir un lycéen étranger?

Le CEI, Centre d'Echanges Internationaux, dont le siège est à Saint Malo, cherche en Lot et Garonne des familles d'accueil bénévoles pour accueillir des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises.

Ces jeunes viennent d'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs. Ils seraient hébergés dans votre famille et scolarisés au collège ou au lycée le plus proche, c'est-à-dire, Agen pour nous. Ces jeunes sont motivés et la durée de leur séjour peut varier d'une année à un semestre ou quelques mois.

Si l'expérience vous intéresse, des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du : Centre d'Echanges Internationaux

> Isabelle SERAFIN, lieu-dit Faucheiras, 24380 CREYSSENSAC ET PISSOT 05 53 35 43 12 / 06 77 13 24 57 / serafinisabelle@orange.fr

Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences



FNAMS

« La Haille » Route de Lectoure 32100 CONDOM

La multiplication de semences constitue une part importante du revenu de nombreux agriculteurs, notamment des jeunes et représente un atout pour notre ré-

La réglementation technique et agro-environnementale des productions de semences impose un « isolement » parfait pour assurer une bonne pureté variétale. Pour atteindre cet objectif, il est impératif d'empêcher toute floraison de plantes indésirables. En évitant la dispersion de pollen de ces plantes indésirables, vous contribuerez efficacement au maintien de nos productions dans notre région. Dans ce but, des équipes d'agriculteurs sont chargées de supprimer toutes les repousses de betteraves potagères et ornementales inclues ... mais aussi de

carottes et autres potagères, colza et tournesol susceptibles de fleurir. Nous vous demandons d'accepter leurs visites du mois de mars au mois d'octobre et de leur réserver le meilleur accueil.

En accord avec votre Maire, nous attirons votre attention sur un problème qui nous concerne tous.

Nous contribuons ensemble au fonctionnement de notre commune et nous vivons et partageons le même territoire.

Merci de votre compréhension.

Avec l'été, les risques sont nombreux





Transport Scolaire: inscription 2016

Où s'inscrire ? Auprès de l'Agence Commerciale Tempo (1 Place Rabelais - 47000 AGEN - tél : 05 53 48 90 10) Formulaire d'inscription : Le formulaire d'inscription « Abonnement scolaire Aventure et Odyssée rentrée 2016 » est disponible :

- A l'Agence Commerciale Tempo (1 Place Rabelais 47000 AGEN tél : 05 53 48 90 10),
- En ligne sur www.tempobus.fr,
- Dans les établissements scolaires,
- Sur le site www.caudecoste.fr, onglet « Jeunesse », rubrique « Transports scolaires ».

Période d'inscription : Formulaire d'inscription à retourner <u>avant le 30 juin</u> (Les cartes et titres de transports seront disponibles à partir du 22 août)

Tarifs:

Abonnement « Aventure » : 27 € pour un aller-retour par jour, les jours scolaires, Abonnement « Odyssée » : 48 € pour un accès toute l'année, à tout le réseau Tempo.

Transport Scolaire et sécurité : le département communique

Le département mène des actions pour la sécurité des élèves transportés, notamment l'opération « gilets jaunes » depuis 2010. Elle a pour objectif de renforcer leur visibilité aux points d'arrêt des bus et dans leurs déplacements.

Cependant les retours de terrain montrent une pratique très hétérogène en fonction de l'âge des enfants et des implications des différents acteurs (établissements scolaires, parents, ...).

Le Conseil Départemental, responsable des transports scolaires, souhaite lancer une nouvelle campagne d'information pour rappeler que le port du gilet ne doit pas être perçu comme une contrainte mais comme une démarche de sécurité, particulièrement en saison hivernale.

- portez le gilet jaune,
- attendez le car loin de la chaussée,
- bouclez votre ceinture et ne quittez votre place qu'après l'arrêt du car,
- traversez quand le car est parti.

Le respect des règles communes est indispensable pour la sécurité de tous et c'est un acte citoyen.

Transport adulte

L'heure étant aux économies plutôt qu'à la gabegie, se déplacer en transport en commun est dans l'air du temps, écologiquement mais aussi économiquement.

L'Agglomération d'Agen a mis en place un réseau de bus qui peuvent vous emmener de Caudecoste à Agen et retour pour seulement 1 € le déplacement.

Les carnets de 10 tickets sont en vente auprès de l'agence postale.

Si votre utilisation est quotidienne, vous pouvez avec $13,30 \in \text{par mois (160} \in / \text{ an)}$ assurer tous vos déplacements.

De plus, votre employeur public ou privé vous en remboursera la moitié, soit 6,65 € par mois !!! Ce remboursement est dû car tout employeur se doit de contribuer à l'acheminent de ses employés.

Bien d'autres tarifs existent, informez-vous auprès de Kéolis (05 53 48 90 10).

Pour ce qui est des lignes et des horaires, vous disposez de l'accès aux lignes scolaires et à la ligne 25.

Protection contre les feux d'habitation—DAAF

Encore trop d'habitations ne sont pas équipées de Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée malgré les obligations légales. C'est encore 10 000 blessés et 600 décès en France chaque année. Pensez à équiper votre logement que vous soyez locataire ou propriétaire.

Où placer un DAAF



Déclaration de récolte—viticulture

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les déclarations de stock et de récolte qui seraient encore souscrites en 2016 sur formulaire papier seront adressées par les récolteurs eux-mêmes à leur centre de viticulture de rattachement (et non plus à la mairie), dont les coordonnées sont les suivantes :

Bureau de douane d'Agen Centre routier de Gaussens BP 8 47520 LE PASSAGE Tél.: 09.70.27.57.70

ZLES ASSOCIATIONS Z

DEFENSE DU PATRIMOINE CAUDECOSTOIS

Association loi 1901 déclarée le 27/05/2010 et enregistrée le 12/06/2010 Membre Coordination des Associations Aquitaine et Midi Pyrénées

Pour le TGV sur les lignes existantes réaménagées.

La LGV se fera, ils l'ont dit à la Télé! Attention, cela n'est pas du tout vrai.

Ce qui vient d'être annoncé à grand renfort de déclarations d'articles de journaux ou d'émissions de télé, c'est que le Gouvernement avait décidé de déclarer d'utilité publique le tronçon de lignes nouvelles du projet GPSO. Cela était attendu depuis plus d'un an car le Président de la République dès avril 2015 l'avait annoncé pour l'été dernier. Oublions les diverses personnalités qui clament à tout bout de champ les performances attendues, les emplois créés et le miracle économique.

Mais revenons à la réalité. C'est un peu compliqué car cela est fait pour nous tromper.

<u>Les procédures</u> : en octobre 2014, 3 Enquêtes d'Utilité Publique (EUP) ont été décrétées. On parle d'enquête publique mais en fait il y en a eu 3, car perfidement, le projet GPSO a été découpé en 4 :

- ⇒ Aménagement Ferroviaire Sud Bordeaux (AFSB): 12 Km
- ⇒ Aménagement Ferroviaire Nord Toulouse (AFNT): 19 km
- ⇒ Lignes nouvelles : Saint Médard d'Eyrans-Saint Jory et Saint Médard d'Eyrans-Dax (Lignes nouvelles) : 296 km.
- ⇒ Enfin, mais pour plus tard : Dax-Hendaye.

Nous vous dirons pourquoi plus loin. La DUP de AFSB a été publiée en novembre 2015, celle de AFNT en janvier 2016 et enfin celle des lignes nouvelles le 5 juin 2016. C'est celle là qui a fait grand bruit, mais en fait, il n'y a rien de nouveau car malgré les avis défavorables aux EUP le gouvernement a décidé de déclarer d'Utilité Publique un projet qui a été rejeté par la population et les commissions d'enquêtes. Ceci en soi est déjà scandaleux, véritable déni de démocratie. A quoi sert de dépenser tant d'argent pour consulter les gens et, ensuite, de passer outre leurs avis. Cela s'appelle de la dictature! Certes, la loi le permet, alors on le fait, mais cela pose un vrai problème.

<u>Les recours judicaires</u>: Les associations, des collectivités territoriales et une association d'élus ont décidé de faire appel à ces décisions. Ceci s'est donc fait selon le découpage imposé et les premiers recours contre AFSB et AFNT ont été déposés fin janvier auprès des tribunaux administratifs de Bordeaux et Toulouse. Celui contre les lignes nouvelles sera déposé prochainement auprès du Conseil d'Etat (avant le 5 août).

Donc à ce stade de la procédure : RIEN N'EST ENCORE DECIDÉ.

Les motifs de recours et nos chances de gagner: Elles sont nombreuses tant les motifs sont nombreux et lourds. Il faut savoir d'abord que le Conseil d'Etat a donné un avis défavorable à la LGV Limoges-Poitiers sur présentation des recours déposés par les associations locales. En effet, une rentabilité contestable, pas de financement précis du projet, des impacts environnementaux importants et présence d'une alternative. Enfin, et clairement, le Conseil D'Etat commence à reconnaître que le tout LGV ne se justifie pas (voir rapport de la Cour des Comptes notamment) et que les prévisions du projet de RFF ne se trouvent jamais confirmées ...

En ce qui concerne notre projet GPSO, cela est vrai aussi mais avec des dimensions plus importantes car le projet coûte 10 fois plus cher.

Rapidement sur quels motifs allons nous déposer nos recours, car il ne s'agit pas de présenter les mêmes arguments que lors de l'EUP :

- ⇒Le découpage artificiel: permettant de faire accepter les sous projets, alors qu'il s'agit d'un seul et même projet permettant ainsi de dissimuler le rentabilité réelle. On ne sait si Dax-Hendaye se fera, aussi, on glisse quelques milliards de Bordeaux-Dax vers l'autre tronçon. Ni vu ni connu. De plus, on charge les aménagements ferroviaires soit disant pour les trains du quotidien alors que cela est seulement pour les LGV, c'est un détournement... Comme cela, les lignes nouvelles sont rentables!
- ⇒<u>La rentabilité</u>: Grâce à ces artifices et des « oublis » dans les coûts (près de 2 milliards) et aussi des surestimations du nombre de voyageurs (3,4 fois plus de voyageurs à Agen) alors qu'on ne sait même pas si le TGV s'y arrêtera).
- ⇒<u>Le financement</u>: Plus aucune collectivité ne veut financer le projet, même le Lot et Garonne, plus de Partenariat Public Privé si onéreux (cf. Tours Bordeaux), l'Europe ne financera pas. Rien de prévu donc. Le Conseil d'Etat ne peut donner un avis favorable pour un projet alors que personne ne veut payer? C'est quand même essentiel et c'est une obligation légale. Le Conseil d'Etat ne peut, donc, y déroger.
- \Rightarrow <u>L'environnement</u>: Les nombreuses « contorsions » pour justifier un projet dans les vignobles, les terres agricoles et les massifs forestiers. La SEPANSO présentera un recours spécifique sur cet aspect.
- \Rightarrow Et l'alternative : Nous avons clamé fort pour justifier qu'il y avait une alternative à la LGV en réaménageant les lignes existantes, et ceci a toujours été contesté par RFF et les grands élus.

Ce pour plusieurs raisons:

• D'abord, pour les préserver, car en transférant tous les trains (sauf les TER) vers la LGV prévue, il

est évident qu'à terme on fermera les lignes actuelles car sous utilisées.

- ♦ Ensuite, parce que c'est possible et que les performances tout en étant inférieures à celle d'une LGV sont parfaitement acceptables.
- Enfin, parce que c'est moins cher et que toute façon il faudra le faire.

La nouveauté, c'est que RFF, sur la demande expresse de la Commission EUP, a maintenant avoué que cela était possible. Une contre expertise faite par un cabinet suisse de renommée mondiale et s'appuyant sur l'étude que nous avions fait faire, statue que cela est possible et que la ligne n'est pas saturée. Ce cabinet conclut que la décision est seulement politique, pas technique.

Voilà des motifs forts d'illégalités (il y a même un délit d'initié) que nos avocats vont présenter. Verdict dans 18 mois. En attendant, rien ne peut se faire. Alors attention à ceux qui vous disent que tout est décidé. Ne signez rien.

Un dernier mot : attention à ce que disent les pro-LGV et qui est repris dans tous les journaux : la création d'emploi, le développement économique, les temps de voyage, les dessertes à Agen, les coûts, il y beaucoup de manipulations de la vérité et de contre-vérités.

Mais de ceci, nous reparlerons dans le prochain « Petit Caudecostois ».

Pour l'association DPC, le Président Claude Semin.

LA MAIN TENDUE

L'association « UNA la main tendue » est une association loi 1901 dont le siège social est situé à Saint Nicolas de la Balerme. Elle exerce ses activités dans le domaine de l'aide à la personne. Elle est administrée par un conseil d'administration composé de dix membres. Le bureau qui dirige la structure au quotidien est composée d'une présidente, de deux vice-présidents, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

L'association est organisée autour de trois activités :

- Le service à la personne. Cette activité concerne les soins à domicile tels que la toilette ou l'aide à la prise de repas, le ménage, l'aide aux courses, la cuisine... Le personnel affecté à cette activité est formé et qualifié en fonction des tâches qu'il a à accomplir.
- ⇒ La gestion de la micro crèche de Caudecoste. Cette structure peut recevoir dix enfants de trois mois à trois ans. Le personnel affecté à cette structure est également formé et qualifié conformément à la réglementation.



⇒ La livraison de repas à domicile en liaison froide. Les repas sont confectionnés à la cuisine communale de Saint Nicolas qui est exploitée par l'association « les amis du RPI » (Rassemblement Pédagogique Intercommunal de Saint Nicolas, Sauveterre et Saint Sixte). Ils sont ensuite pris en charge par « la main tendue » pour être livrés au domicile de chaque usager.

L'effectif de l'association permettant de couvrir l'ensemble des activités est de 16 salariées.

Bilan 2015:

Le volume des 3 activités principales de la main tendue a progressé en 2015 :

- 10 060 heures de service à domicile ont été réalisées soit 720 heures de plus qu'en 2014,
- 18 955 repas ont été portés au domicile des usagers en hausse de 1 685 par rapport à 2014,
- 17 292 heures de crèche ont été réalisées soit une hausse de 319 heures par rapport à 2014.

.../ ...

Dans le même temps, l'ensemble des dépenses réalisées par l'association a été remis en question et le personnel a été ramené de 21 à 16 employées. Ces mesures ont permis de faire les économies nécessaires pour assurer la survie de l'association et lui permettre d'avoir un résultat d'exploitation positif en 2015.

Crèche pain d'épice à Caudecoste :

La crèche peut recevoir 10 enfants (11 en période de pointe) de 3 mois à 3 ans, du lundi au vendredi de 6 heures à 18 heures 30.

De nombreuses activités d'éveil, éducatives et pédagogiques sont proposées en fonction des âges par des employées formées et qualifiées qui prennent leur travail à cœur pour le bonheur des enfants et la satisfaction des parents.

⇒9 places se sont libérées pour la rentrée 2016 mais il n'en reste plus que quelques -unes de disponibles. N'hésitez pas à vous arrêter à la crèche ou à téléphoner (05.53.48.03.27 ou 05.53.77.04.73).

Vous trouverez à l'accueil tous les renseignements nécessaires.



SOLEIL D'OR

ESCAPADE DE SOLEIL D'OR



Mardi 19 Avril « SOLEIL D'OR » a pris l'« AUTOBUS » pour se rendre dans le « TARN » pays du charbon, du verre et de JAURES.

Pour une belle journée, cela fût une journée splendide! Le soleil printanier nous a accompagné tel une sentinelle!!!!

Les trente-huit participants, attentifs et captivés par les explications qui leur ont été données sur l'exploitation minière et charbonnière se sont retrouvés plongés dans l'univers du siècle dernier. Il faut avouer que le monde sousterrain de la mine échappe quelque peu aux yeux même curieux, des terriens de « surface » !!!

Quant à la V.O.A. (verrerie ouvrière d'ALBI), elle emploie environ 300 employés et avale dans ses fours tout le verre de récupération que nous mettons dans les containers prévus à cet effet. Ce verre de récupération représente 75 % de leur matière première nécessaire à leur fonctionnement. La visite des fours impressionne par le bruit et la chaleur dégagée. On peut voir la technicité et le matériel nécessaire pour le fonctionnement d'une telle unité de production. Pour parvenir à une production satisfaisante et capable d'exporter dans 25 pays, la direction a fait sienne la devise :

« La qualité des hommes fait la qualité du verre ».

Entre la verrerie et la mine, nous avons consacré quelques instants, à la visite du Sanctuaire de Notre Dame de la DRECHE, très connu des locaux, il est configuré, comme le pendant de la cathédrale d'ALBI. Ce fût, une belle journée, à quand la suivante?

ASSOCIATION GYMASTIQUE VOLONTAIRE

La saison de l'AGV se termine déjà. Je remercie Fanny pour cette année sous le signe de la bonne humeur, du tonus et de la forme. Nous remercions toutes les personnes qui ont assisté à notre soirée du 21 mai. Le spectacle a été magnifique, les danseuses charmantes et la chanteuse parfaite. Nous espérons pouvoir renouveler cette soirée dès que possible. En attendant, nous vous attendons toutes et tous pour la reprise des cours le mardi soir à 20h30 à la salle des fêtes dès le 13 Septembre prochain.

Venez tous pour des séances de danses, zumba, abdos, fessiers, renforcement musculaire et bien d'autres activités diverses et variés autour de notre dynamique animatrice.

Bonnes vacances et bon été à tous.

RDV à la rentrée.

La présidente, Christelle.

FOYER BEAUJARDIN SECTION PATRIMOINE

ACTIVITES:

- La section a participé au Marché aux Fleurs de l'Office du Tourisme et nous avons reçu 90 visiteurs au musée. A cette occasion, nous avons vendu une vingtaine d'exemplaires de la brochure Histoire de Caudecoste. Elle est toujours disponible au secrétariat de la mairie au prix de guinze euros.
- 2) La préparation de la fête du lavoir a mobilisé les bénévoles : tronçonneuse, débroussailleuse, balais, râteaux, les camionnettes de Serge et de Maurice, le jardin de Karine et le tracteur d'Yvan. Merci à Guillaume et à Loïc des services techniques municipaux et particulièrement à André Parrein



qui a restauré le plateau en briques de l'évacuation de l'eau. Le lavoir était fin prêt pour la fête du 12 juin qui, malgré la concurrence de l'AOCB en finale et du concours de pétanque, a vu passer 30 marcheurs le matin. Nous étions plus nombreux pour l'apéritif offert par la municipalité et pour le pique-nique auberge espagnole dans une ambiance conviviale et festive. Un grand bravo aux lavan-dières qui ont assuré le spectacle. Beaucoup de petits secrets ont été dévoilés. On a eu droit à un vrai théâtre, très vivant, avec beaucoup d'humour rehaussé par un naturel incroyable et Danièle, Monique, Sophie, Geneviève, Héliette, Manon et Catherine ont été les stars de l'après midi. Les hommes qui se sont essayés au battoir et à la planche à laver se sont plus arrosés qu'ils n'ont lavé de linge.

EXPOSITIONS:

Gratien ORTOLAN, un ancien élève de notre école et aussi ancien rugbyman de Caudecoste, a accroché ses oeuvres dans la Galerie des Consuls jusqu'au 18 juin. C'est un artiste doué d'une grande sensibilité dans l'art difficile de l'aquarelle. Ses oeuvres de toute beauté nous émeuvent. Un seul regret, lors du vernissage, les visiteurs étrangers étaient presque plus nombreux que les Caudecostois. VENEZ NOUS ENCOURAGER en passant de temps en temps au musée, le samedi matin de 10h à 12h et en assistant aux vernissages le vendredi à 19h.



Nous sollicitons aussi les jeunes (et moins jeunes) à venir rejoindre l'association, il y a beaucoup à découvrir au contact des anciens sur les traditions et l'histoire de nos ancêtres.

PROCHAINES EXPOS : CHED en septembre, Corinne PERTUZE et Josie GELVESI en octobre, Jean VIGUE en novembre, et, en décembre les vitrines seront occupées par des objets du patrimoine. Le dimanche 18 septembre JOURNEE du PATRIMOINE avec visite guidée de la bastide au départ de la randonnée des cabanes de vigne.

Roland DABOS

FOYER BEAUJARDIN SECTION THEATRE

Le 04 mars prochain, la joyeuse troupe de Caudecost'en rire remontera sur les planches.

Encore toutes nos excuses pour ce mois de mars écoulé sans franche rigolade (pour les raisons citées précédemment dans le dernier bulletin municipal).

Mais cette année sabbatique nous fut salutaire. En nous permettant de retrouver un souffle nouveau, elle nous a offert un temps de réflexion bénéfique dont nous avions tous besoin pour mieux rebondir. De nouveaux arrivants au sein du groupe avec des idées innovantes nous ont redonné l'élan nécessaire qui nous faisait défaut depuis quelque temps.

Nous voilà donc prêt à renouer avec le public! Nous nous appliquerons, bien que nous ne soyons qu'amateurs à vous proposer un spectacle de qualité. Le premier objectif : que vous puissiez sourire, rire aux éclats le temps d'une soirée de cabaret "burlesque" afin d'enrayer les évènements tragiques autour de nous.

A très bientôt,

Joël TERLES

LES PETITES MAINS

L'été a du mal à se faire sentir, ce qui ne décourage pas pour autant l'ensemble des adhérentes de l'association. Chacune poursuit ses créations dans la bonne humeur, sous le regard bienveillant de Marie.

Le rendez-vous de ces cours de couture est une fenêtre permettant créativité, apprentissages, rencontres et échanges, chacune apportant sa « touche ».

Ce dernier trimestre de l'année aura permis la naissance d'un projet collectif. Pour préparer la venue de nos amis de Balgau, une quarantaine de protège-livre ont été minutieusement confectionnés.

Le dernier cours aura lieu le mercredi 30 juin 2016.

Nous clôturerons l'année autour d'une auberge espagnole, le mercredi 6 juillet aux Tours des Templiers, si le temps le permet. Ce sera l'occasion de réunir le groupe d'adhérentes du mercredi soir et celui du jeudi après-midi. Bel été à tous !

Le Bureau des Petites Mains









ALSH - La maison des Pitchons

Un été d'explorateurs

Le centre de loisirs accueillera les enfants pour les vacances d'été à partir du mercredi 6 juillet de 7h30 à 18h30.

Le projet d'animation pour les vacances autour du thème des "explorateurs" se déclinera chaque semaine par une thématique particulière. Ainsi, le groupe des grands (primaires et collégiens) voyagera dans le temps de la préhistoire à l'espace en passant par le Moyen-Âge, le Far West ou la piraterie. Le groupe des maternelles explorera quand à lui les étoiles, le temps des cow-boys, des indiens, des pirates, des rois et des princesses et le monde des animaux et des dinosaures.

Plusieurs rencontres avec le centre de loisirs de St Nicolas sont prévues au programme (ici, là-bas et ailleurs); la participation d'une ou deux équipes pour les 9-11 ans au Défi-Centres organisé par le Conseil Départemental à Barbaste, ainsi que des sorties, grands-jeux et activités liées aux différentes thématiques.

Chaque tranche d'âges aura des espaces dédiés afin de pouvoir respecter le rythme et les capacités de chacun. Un repas à thème animé par une partie de la restitution des créations des groupes est prévu (pour le moment) le vendredi 29 juillet (merci de réserver!).

Le Centre de loisirs fermera exceptionnellement trois semaines du 6 au 28 août.

L'équipe en profite pour remercier les différents commerçants et le Comité des fêtes de Caudecoste pour leur participation au grand-jeu de piste des vacances d'avril (voir photo).

Il reste encore quelques places pour inscrire vos enfants. Tout le programme sera en ligne sur le site de la mairie.

L'assemblée générale de l'association est prévue le lundi 4 juillet à 20h30.

Renseignements:
05 53 96 05 85
alsh.caudecoste@gmail.com.



CALIDA COSTA

Le programme du spectacle CALIDA COSTA 2016 est le suivant :

Samedi 20 Août :

• 16 h : Remise des clés de la bastide,

• 20 h : Repas 17 ième siècle sous les cornières avec animations diverses,

• 21 h : Caudecoste sous la fronde (évocation historique).

Dimanche 21 Août :

• 10 h : Ouverture du Marché 17 ième.

• 11 h : Parade.

• 12 h : Restauration.

15 h 30 : Parade.

Tout au long de la journée, démonstration d'escrime, saynètes, grande parade, jeux divers pour petits et grands, danses, animations dans toute la bastide.

Les repas et l'entrée sont libres, seulement la réservation des repas du samedi soir pourra être faite à la mairie.

Pour les habitants de la Bastide :

Nous tenons à vous informer que la mise en place de Calida Costa sur la place ainsi que les répétitions nous obligent à interdire le stationnement sur la place Armand Casse du vendredi 19 août au matin au lundi 22 août au matin ainsi que la circulation et le stationnement dans certaines rues. Mais nous ferons de notre mieux pour que les usagers puissent accéder aux commerces le plus facilement possible avec leur véhicule en dehors des représentations.

L'entrée de la bastide est libre et les habitants pourront se déplacer à leur convenance.

Bien sûr, toutes les personnes bénévoles qui veulent nous rejoindre peuvent encore participer soit pour le spectacle, les décors, le service ou bien la sécurité.

Pour ce qui est du groupe Calida Costa escrime, une grande saison se déroule avec de nombreuses prestations passées et à venir :

- ⇒ En mai, animation au château de Crazannes (Charente-Maritime),
- ⇒ 25-26 juin Brouage (Charente-Maritime),
- ⇒ 12 juillet Monflanguin,
- ⇒ 16-17 juillet Château de Panloy (Charente-Maritime),
- ⇒ 19 juillet et 10 août Monflanquin,
- ⇒ 13-14 Août festival d'Artagnan à Lupiac (Gers),
- ⇒ 26 août 350 ans de Rochefort (Charente-Maritime).

Contacts:

http://www.calidacosta1652.fr calidacosta1652@gmail.com François (06 76 04 97 18)

Les organisateurs.



Château de Crazannes - Château du Chat Botté

COMITE DES FÊTES

Bonjour les amis caudecostois, et oui encore une année de passée et nous arrivons déjà à la fête du village. Le comité continue à faire vivre la fête, mais bien sûr en comptant toujours sur votre soutien et votre présence que nous espérons nombreuse cette année. Nous souhaitons également vous remercier pour votre venue au vide grenier du 5 juin.

Toute personne voulant participer à la vie de la fête est la bienvenue dans nos rangs. Car la fête ne peut vivre sans nous, mais surtout sans vous et cela, nous ne l'oublions pas. A très vite sur la piste de danse...

Le Comité des Fêtes et moi-même,

Mathieu CHAPELET

CAUDECOSTE TOURISME

Fin avril, le marché aux fleurs n'a pas bénéficié de la clémence d'un printemps ensoleillé—Zeus et Demeter (dieu du climat et déesse de l'agriculture) sont bien en colère en ce début d'année.

Bien que les exposants soient présents avec de belles marchandises, le froid et les pluies printanières n'ont pas incité les visiteurs à prendre place sous les cornières pour un repas dont pourtant le menu de saison avait pris les couleurs festives.

En effet, 2016, année de 20^{ième} édition était aussi l'année des 60 ans des marchés aux fleurs si l'on en croit l'affiche présente au musée.

Pour le bureau,

François DAILLEDOUZE

AGENDA

Les manifestations estivales 2016

21 au 26 juillet 2016 :

Réception de Balgau - Jumelage

22 au 25 juillet : Fêtes de la Madeleine

29 juillet 2016 : Repas d'été ALSH

20 et 21 août 2016 : Calida Costa

18 septembre 2016 : Journée du Patrimoine

ETAT CIVIL

1^{er} semestre 2016

Naissance: DUMETZ BUISSON Mila, le 14 janvier, Larroque-Ouest

GOMES Célina, le 16 janvier Au Marcays BOURSIER Paul, le 29 janvier, N°4 Peyroche

DUPRAT Callie, le 25 avril, 9 lotissement la Chênaie

LEPIED Elia, le 27 mai, Las Bèches

Décès : MOREAU Josiane épouse VIDALOT, âgée de 57 ans, le 23 avril, « Au Lié »

VENTURA CORDIZO Thomas, âgé de 25 ans, le 03 juin, « Malars »

La commune s'associe à la joie des parents, et partage la tristesse des familles dans la peine.

Le prochain bulletin paraîtra la semaine du 24 octobre 2016. Date limite de réception des articles à publier : 20 octobre 2016.



Chers amis Caudecostois,

Vous vous en doutez, la saison 2015-2016 de notre club de rugby restera dans toutes les mémoires, tant au niveau des émotions que des résultats sportifs.

Rétrogradés administrativement de 1ère série en brassage 2ème, 3ème, 4ème série, la saison ne s'annonçait pas sous les meilleurs hospices. L'arrêt de quelques anciens, des départs vers d'autres clubs plus côtés, nous promettaient une année difficile.

Le pronostic vital était même engagé, tout l'effectif semblait clairsemé à l'heure de la reprise. La crise des vocations touche aussi le rugby amateur !!!

Mais les rebonds de l'ovale sont bien imprévisibles. Le décès accidentel de notre ami Rémy DUFAURE aurait pu être le coup de grâce. Il n'en fût rien, au contraire, dans ces moments là, on se resserre, on se parle, on se fait des promesses Et tout devient possible. Le groupe se renforce, des nouveaux joueurs adhèrent et l'aventure peut commencer.

Humblement, patiemment, avec courage les matchs s'enchainent. Les résultats, un temps surprenants, nous qualifient finalement dans la série la plus modeste. Mais qu'à cela ne tienne, l'essentiel, maintenir du rugby dans la bastide, est atteint. Le reste, vous l'avez suivi avec nous au bord des terrains ou dans la presse.

Une finale territoriale perdue de peu et un exceptionnel parcours en championnat de France qui nous a confronté aux charentais de TONNAY, aux corréziens de SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, aux centristes d'AUBIGNY-SUR-NERE en quart, puis aux parisiens d'AUBERGENVILLE en demi-finales.

Autant de clubs, de villes qui aujourd'hui savent qu'il a y du rugby à CAUDECOSTE.

La finale sera d'un autre tonneau puisque plus « régionale » : les haut-garonnais de BOULOGNE SUR GESSE ont une belle équipe, plus aguerrie, plus expérimentée et nous l'ont démontré sévèrement. 41 à 5, rien à dire.

Mais quel bonheur de se retrouver à ce niveau de la compétition. Le public nombreux, les klaxons, la musique ... La fête fût belle quand même et la leçon apprise.

Je tiens ici à remercier tous les bénévoles, les supporters ainsi bien sûr que les sponsors et mécènes qui nous ont permis de vivre cette belle aventure au titre desquels en particulier la municipalité de Caudecoste qui, par les installations qu'elle nous met à disposition ainsi que l'aide financière qu'elle nous octroie est au cœur de la vie au club. Soyons en fiers. Il est de plus en plus difficile de faire exister le rugby dit « des villages » et nous saurons rester mobilisés pour que cette saison exceptionnelle soit un repère et le signe d'un regain durable tant attendus. Nous revenons encore plus motivés en 2016-2017.

Alors tous au stade pour nous soutenir!

A tous et toutes merci et vive l'AOCB!

Le Président, Jérôme CAUNES

